



J'ai utilisé un déodorant sans le payer

Par **sous le stress**, le **14/01/2016** à **16:34**

Bonjour, j'ai 15 ans, moi et un ami sommes allé à un monoprix et avons essayé un déodorant axe. Le vigile nous a surpris et nous a dit de le payer. nous lui avons répondu que oui (nous n'avions pas un euro). nous avons alors fait mine d'aller en caisse mais nous sommes parti en courant car nous ne savions pas quoi faire (en laissant le déo près de la caisse).

voilà ma question : Risquons nous quelque chose de grave ?

Si nous y retournons demain pour s'excuser et payer le déo est ce que ce sera arrangé ? (nous avons fait ça le mercredi, nous sommes jeudi le jour où j'écris ça)

Merci beaucoup.